

## PARSYS : information financière

Dans le cadre de la procédure contentieuse entre PARSYS et la société Gestion Location Service / Lease Plan, relative au préjudice subi par PARSYS dans le cadre d'une opération de croissance externe, la Cour d'appel de Paris a, par son arrêt exécutoire de droit du 12 mars 2009, condamné la société GLS à verser à PARSYS une indemnisation d'un montant de 10 millions d'euros augmentée des frais d'expertise et de procédure.

La cotation du titre PARSYS reprendra lundi 16 mars 2009.

L'information financière relative à la société PARSYS est consultable à la rubrique Finance du site internet de PARSYS, à l'adresse : <http://www.parsys.com/finance.html>.